Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BUT HSE

BUT Hygiène, Sécurité, Environnement - Compétence C4

Session 2026 • Code sujet : **2026-BUT-HSE-C4** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyser la situation et les résultats QHSSE (3 questions) **Page 3**

2. Concevoir une action d'animation QHSSE (3 questions) **Page 5**

3. Organiser le déploiement et le suivi (3 questions) **Page 7**

4. Garantir une communication responsable et évaluer la démarche (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://buthse.fr/assets/annales/but-hse/C4 - Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE)/2026/BUT Hygiène Sécurité Environnement - C4 - Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyser la situation et les résultats QHSSE

À la résidence Les Tilleuls, un écart de bio-nettoyage a été repéré lors du nettoyage de la chambre de Mme R. Les résultats d'audits et les informations sur la résidente servent à caractériser la situation, les risques associés et les besoins à prendre en compte.

Calcul des conformités

Question 1.1. Calculez le pourcentage de conformité de l'audit d'hygiène des mains et celui de l'audit de bio-nettoyage à partir des données du DT 1. Arrondissez chaque résultat à l'unité et indiquez les données utilisées.

L'hygiène des mains est conforme dans 11 situations sur 18 : $11/18 \times 100 = 61{,}1\%$, soit **61 %** après arrondi à l'unité. Le bio-nettoyage est conforme dans 8 chambres sur 12 : $8/12 \times 100 = 66{,}7\%$, soit **67 %**. Les résultats portent sur les situations observées et les chambres auditées durant les quatre dernières semaines.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conformité : hygiène des mains **61 %** ; bio-nettoyage **67 %**.

Identification des risques

Question 1.2. À partir des faits décrits au DT 1, identifiez deux risques QHSSE distincts liés à l'événement signalé. Pour chacun, précisez les personnes susceptibles d'être concernées et une conséquence possible.

L'utilisation d'une même lavette sur deux zones sans changement prévu crée un risque infectieux par transfert de micro-organismes. L'écart a été corrigé et aucune conséquence n'a été observée, mais une exposition reste possible.

Risque	Personnes concernées	Conséquence possible
Contamination croisée	Résidents, dont Mme R., et professionnels	Contamination des mains ou des surfaces, puis infection
Répétition d'un bio-nettoyage non conforme	Résidents et équipe	Maîtrise insuffisante de l'hygiène de la chambre et répétition des écarts

Le signalement en presque-accident permet d'analyser les causes et de prévenir leur réapparition, sans conclure à une atteinte à la santé de Mme R.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Risques : contamination croisée pouvant entraîner une infection, et répétition d'écarts compromettant la maîtrise de l'hygiène de la chambre.

Besoins de la résidente

Question 1.3. Relevez deux besoins spécifiques de Mme R. à prendre en compte lors d'une action d'animation dans son environnement. Pour chacun, expliquez une mesure permettant de préserver sa sécurité ou sa dignité.

Besoin respiratoire : Mme R. est atteinte de BPCO. Respecter le protocole en ne pulvérisant pas le produit dans son environnement et en suivant les consignes de son étiquetage afin de limiter son exposition.

Besoin de sécurité et de dignité : elle se déplace en fauteuil avec accompagnement et communique oralement. L'informer, organiser l'action sans gêner ses déplacements ni les soins, préserver son intimité et garder produits et matériel hors de sa portée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas pulvériser de produit près de Mme R. ; l'informer, préserver son intimité et maintenir son passage en fauteuil dégagé.

2. Concevoir une action d’animation QHSSE

La résidence souhaite préparer une sensibilisation de 20 minutes destinée aux aides-soignants, agents de service hôtelier et infirmiers, réalisable pendant une relève. Elle porte sur le bio-nettoyage en chambre occupée, la prévention des contaminations croisées et le signalement des écarts, sans interrompre les soins ni exposer les résidents.

Objectif et messages clés

Question 2.1. Formulez un objectif opérationnel de la séance, puis indiquez deux messages clés à transmettre en vous appuyant sur le DT 2. Formulez les messages de manière claire et directement applicable par les professionnels.

Objectif opérationnel : à la fin de la séance, chaque participant sait appliquer les étapes essentielles du bio-nettoyage en chambre occupée, prévenir une contamination croisée et signaler un écart.

- Avant de commencer, réalisez l’hygiène des mains. Utilisez une lavette propre pour chaque zone prévue et remplacez-la dès qu’elle est souillée.
- Appliquez le produit selon son étiquetage et respectez les 5 minutes de contact. Ne mélangez pas les produits et ne les pulvérisez pas dans l’environnement d’un résident. Signalez toute difficulté ou tout écart au responsable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> À l’issue de la séance, les participants appliquent les gestes clés du protocole et signalent les écarts.

Déroulé de la séance

Question 2.2. Proposez un déroulé de 20 minutes comportant au moins trois étapes. Pour chaque étape, précisez la durée, l’activité prévue et le rôle du participant ou de l’animateur. Le total des durées doit être égal à 20 minutes.

Déroulé réalisable pendant la relève, dans un local professionnel, sans interrompre les soins ni exposer les résidents.

Durée	Activité	Rôle
4 min	Présenter l’événement et l’objectif	L’animateur expose le constat; les participants repèrent le risque.
10 min	Revoir le protocole et analyser une situation pratique	L’animateur guide; les participants proposent l’ordre des gestes, le changement de lavette et le signalement.
6 min	Questions, reformulation et vérification des acquis	Les participants reformulent les consignes; l’animateur corrige et répond.

La durée totale est bien de 20 minutes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Déroulé : 4 minutes de lancement, 10 minutes d’analyse pratique, puis 6 minutes de reformulation et de vérification.

Support et vérification des acquis

Question 2.3. Choisissez un support de communication adapté à cette équipe et décrivez son contenu en trois éléments. Indiquez une modalité permettant de vérifier que les participants ont compris les consignes et peuvent les appliquer.

Support : une fiche mémo illustrée, affichée dans le local professionnel et disponible au poste, permet une consultation rapide par les aides-soignants, agents de service hôtelier et infirmiers.

1. Préparation : hygiène des mains, matériel, vérification de l'étiquetage et équipements de protection prévus.
2. Gestes clés : informer le résident, respecter l'ordre de nettoyage, changer de lavette entre les zones et respecter les 5 minutes de contact.
3. Fin et alerte : éliminer les déchets selon le circuit prévu, retirer les protections, refaire l'hygiène des mains et signaler les écarts au responsable.

Pour vérifier les acquis, proposer un cas pratique oral : chaque participant explique la conduite à tenir face à une lavette souillée et à une difficulté d'application.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une fiche mémo en trois parties, avec vérification des acquis par un cas pratique oral.

3. Organiser le déploiement et le suivi

Pour les huit semaines suivant le lancement, la résidence vise au moins 90 % de conformité aux audits de bio-nettoyage et la participation d'au moins 90 % des professionnels concernés à une séance ou à un rattrapage. Les ressources disponibles sont un référent hygiène à temps partiel, les cadres de proximité et les transmissions de relève.

Plan d'actions QHSSE

Question 3.1. Complétez les quatre lignes du tableau du DR 1 avec des actions concrètes contribuant aux objectifs fixés. Pour chaque action, indiquez un responsable ou contributeur, une échéance et un élément vérifiable attestant de sa réalisation.

Compléter les quatre lignes du DR 1 avec des actions qui traitent les deux objectifs : organiser les séances et rattrapages, rendre le protocole facile à retrouver, entraîner les gestes et suivre les audits. Les échéances sont réparties sur les huit semaines. Les feuilles de présence, grilles pratiques et grilles d'audit permettent de vérifier la réalisation et les progrès.

DR 1 complété : plan d'actions QHSSE

Action proposée	Responsable ou contributeur	Échéance	Élément vérifiable
Séances en relève + rattrapages	Référent hygiène + cadres	S1 à S6	Présences : objectif ≥90 %
Protocole accessible au point matériel	Référent hygiène + cadres	S1	Emplacement vérifié par l'équipe
Rappels pratiques + mise en situation	Référent + professionnels	S1 à S4	Grille pratique complétée
Audits anonymisés + retour équipe	Cadres + référent hygiène	Chaque semaine jusqu'à S8	Grilles d'audit : objectif ≥90 %

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Plan d'action : séances et rattrapages, protocole accessible, entraînement pratique, audits anonymisés et retours à l'équipe jusqu'à la huitième semaine.

Indicateurs de suivi

Question 3.2. Définissez deux indicateurs permettant de suivre le déploiement et les effets de la démarche. Pour chacun, précisez son mode de calcul, sa source de données et sa fréquence de mesure. L'un doit porter sur la participation des professionnels et l'autre sur les pratiques de bio-nettoyage.

Mesurer les deux indicateurs chaque semaine, avec un bilan à huit semaines. Pour la participation : professionnels concernés ayant suivi une séance ou un rattrapage ÷ effectif concerné × 100. Sources : liste du personnel concerné et feuilles de présence. La cible est d'au moins 90 %.

- **Bio-nettoyage :** chambres conformes ÷ chambres auditées × 100. Source : grilles d'audit anonymisées. La mesure initiale est de 8 chambres conformes sur 12 auditées, soit 67 % après arrondi.
- Les 15 réponses sur 40 indiquant une absence de sensibilisation donnent un repère de participation parmi les répondants, à ne pas confondre avec l'indicateur calculé sur l'effectif concerné.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Cibles à huit semaines : participation ≥90 % et conformité du bio-nettoyage ≥90 %.

Participation et remontée des difficultés

Question 3.3. Proposez deux modalités concrètes pour faire participer les professionnels à l'amélioration de la démarche et favoriser la remontée des difficultés ou des presque-accidents. Justifiez en quoi ces modalités peuvent soutenir la cohésion de l'équipe.

Réserver un temps court lors des transmissions pour que les professionnels partagent les difficultés ou presque-accidents et proposent des améliorations. Le cadre note les décisions et leur suivi. Mettre également à disposition un moyen simple de signalement au responsable, puis présenter à l'équipe les enseignements et les suites données.

Un traitement collectif, confidentiel et sans mise en cause individuelle automatique facilite la parole. Chacun contribue ainsi à des solutions communes, ce qui valorise les compétences et renforce la cohésion de l'équipe.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Échanges en relève et signalement simple, suivis d'une analyse collective et d'un retour non culpabilisant.

4. Garantir une communication responsable et évaluer la démarche

Une affiche de sensibilisation doit être installée dans les locaux professionnels et les résultats d'audit présentés à l'équipe. La communication doit être accessible et confidentielle, éviter de stigmatiser les professionnels et encourager le signalement des écarts pour améliorer collectivement la démarche.

Communication accessible et confidentielle

Question 4.1. Indiquez trois précautions à respecter pour que l'affiche et la présentation des résultats soient accessibles, respectueuses de la confidentialité et non culpabilisantes.

Trois précautions rendent la communication accessible, confidentielle et constructive :

- Employer des caractères lisibles, un bon contraste et des phrases courtes présentant des consignes concrètes.
- Afficher uniquement dans les locaux professionnels et présenter les résultats de façon agrégée, sans nom, chambre ni autre élément permettant d'identifier un résident ou un professionnel.
- Parler des écarts comme d'occasions d'amélioration, sans jugement ni mise en cause individuelle, et rappeler comment les signaler.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Affiche lisible, résultats anonymisés et agrégés, diffusion en locaux professionnels et message centré sur l'amélioration collective sans blâme.

Réévaluation de la démarche

Question 4.2. Si la conformité de l'audit de bio-nettoyage reste inférieure à l'objectif après quatre semaines, décrivez une démarche de réévaluation en trois étapes associant les professionnels concernés et permettant d'ajuster les actions.

Réévaluer la démarche en trois étapes avec les professionnels concernés :

1. Partager les résultats anonymisés des audits après quatre semaines et recueillir les difficultés rencontrées.
2. Analyser collectivement les causes possibles, par exemple l'accès au protocole, la disponibilité du matériel ou la compréhension des étapes, en observant les pratiques sans gêner les soins.
3. Choisir des ajustements réalisables, désigner un responsable et fixer une échéance. Réaliser ensuite de nouveaux audits et comparer les résultats à l'objectif de 90 %.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Partager les résultats, comprendre les obstacles avec l'équipe, ajuster les actions puis mesurer à nouveau la conformité par audit.

Invitation au signalement

Question 4.3. Rédigez une courte formulation orale de deux ou trois phrases pour inviter l'équipe à signaler un écart ou une difficulté, en insistant sur l'objectif d'apprentissage collectif.

Formulation orale possible :

> « Si vous rencontrez une difficulté ou observez un écart, signalez-le à votre responsable. Vos retours nous aideront à comprendre les situations et à améliorer nos pratiques ensemble, sans chercher à désigner un responsable. »

Accueillir les signalements avec écoute et respecter la confidentialité des personnes concernées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Inviter au signalement des écarts et difficultés pour apprendre ensemble, améliorer les pratiques et éviter toute recherche de culpabilité individuelle.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BUT HSE, compétence C4, se déroule en session 2026 sous le code 2026-BUT-HSE-C4, en deux heures, coefficient 3. Le cas de la résidence Les Tilleuls porte sur le bio-nettoyage en chambre occupée et un presque-accident. L'épreuve évalue l'analyse de données QHSSE, l'animation d'une sensibilisation, le déploiement et le suivi d'actions, ainsi que la communication responsable et l'amélioration collective.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Taux de conformité = nombre de situations conformes divisé par le nombre total de situations observées, multiplié par 100.
- Pour limiter les contaminations croisées, suivre l'ordre du protocole et utiliser une lavette propre pour chaque zone définie.
- Appliquer le produit selon son étiquetage et respecter le temps de contact indiqué, qui est de 5 minutes pour le produit de l'unité.
- Signaler et analyser les difficultés et presque-accidents dans une démarche d'amélioration, sans mise en cause individuelle automatique.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque pourcentage, indiquer les données utilisées, le calcul et l'arrondi demandé.
- Distinguer les faits observés des risques possibles et préciser les personnes susceptibles d'être concernées.
- Vérifier que les durées du déroulé totalisent exactement 20 minutes et que chaque étape précise une activité et un rôle.
- Préserver l'anonymat des professionnels et la confidentialité des résidents dans les supports et les résultats présentés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer un pourcentage de conformité à partir d'un audit ?

Divisez le nombre de situations conformes par le nombre total de situations observées, puis multipliez par 100. Utilisez le dénominateur correspondant à l'audit concerné et arrondissez selon la consigne.

Q : Quels points essentiels rappeler pour éviter les contaminations croisées pendant le bio-nettoyage ?

Suivez l'ordre prévu, des surfaces les moins souillées aux plus souillées et du haut vers le bas. Utilisez une lavette propre pour chaque zone définie par le protocole et remplacez-la dès qu'elle est souillée.

Q : Comment organiser efficacement les 20 minutes de sensibilisation demandées ?

Découpez la séance en au moins trois étapes, attribuez une durée et une activité à chacune et précisez le rôle de l'animateur ou des participants. Vérifiez que la somme des durées atteint exactement 20 minutes.

Q : Comment présenter les résultats d'audit sans stigmatiser l'équipe ?

Présentez des résultats anonymisés et collectifs, sans identifier les professionnels ni les résidents. Adoptez un ton factuel et constructif, puis invitez l'équipe à analyser les difficultés et à proposer des ajustements.

Sujet officiel associé (PDF) : https://buthse.fr/assets/annales/but-hse/C4 - Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE)/2026/BUT Hygiène Sécurité Environnement - C4 - Animer la démarche Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BUT Hygiène Sécurité Environnement : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.